



**DEMANDE D'UTILISATION D'UN PRÉNOM D'USAGE**  
(réervé aux personnes transgenres)



**Les usagers inscrits dans plusieurs composantes, ne complètent qu'un seul formulaire.**

**COCHER (UN SEUL CHOIX : COMPOSANTE D'INSCRIPTION PRINCIPALE SI PLUSIEURS) :**

Composante d'inscription :	<b>Facultés (UFR) :</b> <input type="checkbox"/> UFR ST - Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> UFR SLHS - Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> UFR SJEPG - Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> UFR SANTE <input type="checkbox"/> UFR STGI - Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> UFR STAPS - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives <b>Instituts :</b> <input type="checkbox"/> IUT Belfort-Montbéliard <input type="checkbox"/> IUT Besançon-Vesoul <input type="checkbox"/> ISIFC - Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté <input type="checkbox"/> INSPE - Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education <b>Centres :</b> <input type="checkbox"/> CLA - Centre de Linguistique Appliquée <input type="checkbox"/> SUP-FC - Service Universitaire de la Pédagogie – Formations Certification
----------------------------	---

**REVOYER LE FORMULAIRE A LA SCOLARITE D'INSCRIPTION (COMPOSANTE D'INSCRIPTION PRINCIPALE SI PLUSIEURS) :**

Par courriel ou par voie postale :	<a href="http://www.univ-fcomte.fr/les-scolarites#.XFhDpSDjL8w">http://www.univ-fcomte.fr/les-scolarites#.XFhDpSDjL8w</a>
------------------------------------	---

**COMPLÉTER :**

Numéro d'étudiant :	
Nom patronymique (ou de naissance) :	
Nom d'usage (ou marital) :	
Prénom(s) inscrit(s) à l'état civil :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Nationalité :	
Téléphone mobile :	
Courriel :	

**PRÉNOM D'USAGE A SUBSTITUER A VOTRE PRÉNOM D'ETAT CIVIL DANS VOTRE IDENTITÉ UNIVERSITAIRES (COMPLÉTER) :**

Mon prénom d'état civil n'est pas conforme à mon genre.  
J'utilise de manière régulière le prénom d'usage suivant :

**DOCUMENTS DE L'IDENTITÉ UNIVERSITAIRES PORTEURS DU PRÉNOM D'USAGE (LISTE EXHAUSTIVE NON MODIFIABLE) :**

L'identité universitaire, conforme au genre de l'usager, figure sur tous les documents suivants :

- La carte d'étudiant ;
- Les listes d'appel et d'émargement ;
- L'affichage des résultats d'examen ;
- L'adresse de messagerie étudiante ;
- Pour les élections : les listes électorales, listes d'émargement et listes de candidats.

**CONDITIONS ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE L'IDENTITÉ UNIVERSITAIRES :**

- ⇒ La prise en compte d'un prénom d'usage peut être de nature à entraîner certaines difficultés. L'université ne pourra en aucun cas en être tenue pour responsable ;  
*Par exemple, la carte d'étudiant devient le seul justificatif de l'identité universitaire et le seul document qu'un usager peut présenter pour s'identifier à l'entrée des salles d'examen. A défaut de présentation de la carte d'étudiant, l'usager s'expose à s'en faire interdire l'accès.*
- ⇒ Le prénom d'usage ne figure sur aucun autre document émis par l'université que ceux cités au paragraphe « **DOCUMENTS DE L'IDENTITÉ UNIVERSITAIRES PORTEURS DU PRÉNOM D'USAGE** ». Il ne figure pas, notamment, sur les

certificats de scolarité, les conventions de stage, les relevés de notes individuels, les attestations de réussite et les diplômes qui comprendront uniquement le(s) prénom(s) figurant à l'état civil ;

⇒ L'université statue sur les demandes dans un délai raisonnable. L'article L114-3 du code des relations entre le public et l'administration ne s'applique pas aux demande d'utilisation d'un prénom d'usage. Ces demandes font l'objet d'un rejet implicite en cas de silence gardé par l'université pendant un délai de deux mois. En ce sens, le président de l'université Marie et Louis Pasteur dispose d'un pouvoir d'appréciation sur les demandes ;

**INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES DE CHANGEMENT D'ETAT CIVIL :**

L'article 60 du code civil permet de demander le changement de son prénom auprès de l'officier d'état civil selon une procédure qui a été simplifiée en 2016. L'article 61-5 du code civil permet également de demander le changement de la mention de mon sexe inscrit à l'état civil. Seul un changement de prénom intervenu à l'état civil permet de faire figurer un prénom d'usage reconnu dans une identité universitaire sur tous les documents émis par l'université.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31778>

**COMPLÉTER, LE CAS ECHEANT :**

Je souhaite apporter les éléments suivants, en complément de ma demande :

**COCHER, DATER ET SIGNER :**

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Je demande que mon prénom d'usage, conforme à mon genre, figure sur tous les documents de l'identité universitaire. |
| <input type="checkbox"/> J'accepte toutes les conditions et modalités d'attribution de l'identité universitaire sans réserve.                |
| <input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance des possibilités de changement de mon état civil.  |

Fait à .....

Signature de l'étudiant ou de son représentant légal :

Le : .....

**AVIS DU DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE (RESERVE A L'ADMINISTRATION) :**

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Favorable à l'utilisation du prénom d'usage (personne transgenre).  |
| <input type="checkbox"/> Défavorable à l'utilisation du prénom d'usage avec les réserves suivantes (personne non transgenre) : ..... |

**DECISION DE LA PRESIDENTE (RESERVE A L'ADMINISTRATION) :**

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Demande d'utilisation du prénom d'usage acceptée.                               |
| <input type="checkbox"/> Demande d'utilisation du prénom d'usage refusée pour la raison suivante : ..... |

Le Président,

Signature du Président :

Fait à .....

Le : .....